Le Cabrièrois

2ème trimestre 2010

Bulletin trimestriel d'informations municipales

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Au fil des conseils, divers	p.3
Agence Postale, La bibliothèque	p.4, 5
Echos Crozes, Syndicat Centre Hérault	p.6, 7
CCAS, Paroisse, De nous à vous	p.8 à 13
P.L.U, Cabri'hier	p.14, 15
La vie des associations	p.16 à 19
Vie économique	p.20
Infos de dernière minute	p.21

Consultez notre site web

http://www.cabrieres34800.fr

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous.

J'espère que l'hiver et ce printemps vraiment pas beau ne seront qu'un mauvais souvenir comme tant d'autres événements dans la vie.

On dit toujours que les hirondelles ne font pas le printemps mais sachons quand même qu'elles y contribuent et la Saint Médard n'a pas failli à la tradition ; comme quoi les dictons ne sont pas morts.

Les vacances sont aussi de retour pour nos petits et nos grands ; encore quelques examens ou concours et c'est sûr avec la réussite, tout ira mieux cet été.

La fête locale approche, cela permettra de réunir la majorité de la population sur la place de la Liberté ; merci au Comité des Fêtes pour leur courage de maintenir cette manifestation.

Ensuite rendez-vous aux festivités de la cave coopérative de l'Estabel dont vous trouverez le programme de juillet et août en page 19 de ce numéro, tout comme celui de notre hameau des Crozes page 18. De bonnes soirées en perspective pour vous tous !!!!

La fête de l'école s'est bien déroulée et merci là aussi à l'association des Parents d'élèves ; quelques mots pour regretter le départ de Mme Viviane Durand qui, pendant de longues années, a su assurer la direction de l'Ecole de Cabrières pour la satisfaction de tous. J'ai pu apprécier sa compétence et sa gentillesse tout au long du temps passé ici. Merci beaucoup.
J'accueillerai son successeur (homme ou femme) en septembre prochain avec plaisir.

J'ai souhaité, pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer le 8 mai, faire paraître un ou deux extraits de mon discours :

« Chaque année qui passe voit se réduire hélas le nombre de personnes présentes à cette cérémonie.
Il faut toujours rendre un hommage à ces morts dont les noms ont été gravés dans la pierre pour les protéger de l'oubli.
Merci pour ceux qui ont fait que nous soyons libres aujourd'hui.
Sachons avec persévérance nous unir pour surmonter ensemble la rigueur et l'intransigeance des frontières de toute nature, nos différences et nos couleurs, nos religions et nos façons de vivre pour que plus jamais le droit de la force ne l'emporte sur la vraie force du droit.
Merci à vous tous d'y penser encore, de le faire savoir à tous nos jeunes écoliers, lycéens pour qu'ils ne se réveillent pas un jour trop tard au milieu d'un autre monde oppressé, sans Liberté.
Vive la République et Vive le France ».

Nous recevons (voir page 9) nos amis de Borgomaro les 26 et 27 juin afin d'établir de futures relations et échanges avec cette jolie commune italienne que vous avez en photo de couverture.

A la rentée je vous parlerai un peu de la réforme des collectivités territoriales qui va se mettre en place suivant la volonté du Gouvernement. Rien de bien bon pour nos petites communes, ainsi que pour les départements ou les régions ; à quelle sauce serons nous mangés ?. Ce formidable réseau de 36000 communes ne fait pas l'affaire de certains de nos gouvernants, pourtant c'est pour beaucoup d'entre nous du bénévolat, des journées chargées, des soucis à la pelle et de moins en moins de ressources pour toujours plus de services à rendre à la population rurale.

Pour terminer, sachez que je prends part à la douleur des familles et notamment à celle de Christian OUF. Christian a su s'intégrer au village avec beaucoup d'entrain et de dévouement, surtout à l'Amicale des Cheveux Blancs ; partout où il pouvait rendre service, il était là.
Merci pour ton action.

Sincères condoléances à son épouse Mireille et à toute sa famille.

Francis GAIRAUD

Pendent l'estiu, te'n fagas pas : los que nos govèrnan s'ocuparàn de tu ! De segur qu'es per ton ben ! Alara, manja e beu ! Que te rostiguèsses al solelh... o que faguèsses un sòm a l'ombra, tot anarà plan !
Veirem tot aquò a la dintrada...
A lèu... Adissiatz...

Pendant l'été, ne t'en fais pas : nos gouvernants s'occuperont de toi ! Bien sûr, pour ton bien ! Alors, mange et bois ! Que tu bronzes au soleil... ou que tu fasses la sieste à l'ombre, tout ira bien !
Nous verrons à la rentrée...
À bientôt... Au revoir...

Dans votre ascension soyez toujours très gentil pour ceux que vous dépassez en montant, vous les retrouverez au même endroit en redescendant.
Woody ALLEN

Nos peines

Décès : il nous a quitté

Mr OUF Christian, le 07 juin 2010

Nous présentons ici a Mireille et à sa famille nos très sincères condoléances.

Nos joies

Parrainages républicains de :

Maëlyss et Baptiste GALVEZ, le 12 juin 2010

Bienvenue dans notre commune.

Le mariage de :

David GALVEZ et Olivia ROJI, qui se sont unis le 12 juin 2010, ***félicitations et meilleurs vœux de bonheur***

Au fil des conseils municipaux

Délibération du CM du 29 mars 2010 :

- concernant l'approbation du compte administratif 2009 du Maire et du compte de gestion 2009 du Percepteur.

Délibérations du CM du 09 avril 2010 :

- affectant le résultat de fonctionnement 2009 au budget 2010
- approuvant le budget primitif 2010.
- approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- approuvant le schéma directeur d'assainissement.

Délibérations du CM du 7 mai 2010 :

- approuvant la mise à jour du calcul du régime indemnitaire.
- approuvant l'extension du droit de préemption urbain.
- portant transfert dans le domaine public communal de voies privées.
- autorisant la saisie des services préfectoraux et donnant un avis favorable à l'intégration d'office de parcelles dans le domaine public communal.

Délibération du CM du 28 mai 2010 :

- autorisant la signature de la convention avec le Conseil Général pour la recherche d'eau à l'Estabel.

L'ensemble des PV des CM sont consultables en Mairie sur rendez-vous, pour les personnes qui le souhaitent.

Informations diverses

Commission Communale des Impôts directs

Président de la commission : Francis GAIRAUD, Maire.

COMMISSSAIRES TITULAIRES	SUPPLEANTS
MATHIEU Guy	**BARTHEZ André**
MICHEL Pierre	**FERRET Régis**
SOLER François	**LIRON Bruno**
BILHAC Serge	**DONIS Dominique**
GAIRAUD Myriam	**GUIRAUD Robert**
LEBRARD Marcel	**BILHAC Guy**

Décision de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de l'Hérault du 29 mai 2008.

Il y a deux choses d'infini au monde:
l'univers et la bêtise humaine…..
mais pour l'univers je n'en suis pas très sûr.
Albert EINSTEIN

Parution du Cabrièrois

Chacun et chacune d'entre vous est attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .
Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commer - çants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**
Pensez donc à anticiper pour l'annonce de vos différentes manifestations.

Agence postale

Sandrine sera en congés du 9 au 21 août. Son remplacement est prévu.

Nouveau à la vente : lot de cartes représentant la région.

Attention : ***augmentation des timbres au 1er juillet (+0.02 € pour les courriers de moins de 20 g)*** .
Pensez à faire vos réserves de timbres (carnets) ou d'enveloppes préaffranchies (lot par 10 ou de 100)!

Les clients de La Banque Postale peuvent retirer de l'argent sur leur compte postal avec leur carte bleue. (300 € maximum tous les 7 jours)

Rappel des Ventes :

⇒ recharges téléphoniques tout opérateur,
⇒ collissimo,
⇒ enveloppes timbrées,
⇒ courriers suivis,
⇒ Chronopost.

Horaires de levées du courrier
Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 10h00
Le courrier posté le vendredi après 10h00 n'est relevé que le lundi

Réglementations

Concernant :

L'eau : un nouveau règlement a été mis en place et se trouve à votre disposition en Mairie.

Les parkings des véhicules : **les emplacements de parkings seront matérialisés en couleur blanche avant l'été par les agents municipaux.**
Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

Les stationnements interdits: **les emplacements seront matérialisés en couleur jaune avant l'été par les agents municipaux .**
Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

Le site Web de la commune est en ligne
Vous pouvez le consulter sur : http://www.cabrieres34800.fr
Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : **jacques.guelton@wanadoo.fr**

La Bibliothèque du Bourniou

La bibliothèque du Bourniou est ouverte :
- Le lundi de 17h à 18h30
- Le Vendredi de 17h à 18h30.

Pendant les vacances d'été, à compter du 5 Juillet et jusqu'à la fin Août, il n'y aura qu'**un seul jour** d'ouverture : **le lundi, de 17h à 18h30.**

Vous trouverez, comme d'habitude, des nouveautés:
- 4 ou 5 titres récents achetés tous les mois;
- quelques livres plus anciens sont également mis en rayons pour élargir le choix;
- enfin, après le passage du bibliobus le 7 juillet, une partie des ouvrages sera renouvelée. Si vous êtes disponible ce mercredi matin, vous pouvez venir avec les bénévoles choisir les ouvrages que vous aimeriez lire.

Nous pouvons, dans la mesure du possible, répondre également à vos demandes grâce aux accords avec la médiathèque de Clermont l'Hérault ou par le biais de la navette de la DDLL qui passe tous les 15 jours. Il vous suffit de remplir une fiche à la bibliothèque et de patienter quelques jours.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et d'agréables lectures.

Les Bénévoles

Quelques titres achetés récemment:
- *Aime comme Mathilde*, de S. Chérer;
- *Nonpareil* de M.A. Murail,
- *Adieu mes 9 ans* de V. Zénatti,
- *Pome* de M. Despléchin,
- *Attendre* de S. Roudeix,
- *Le voisin* de T. De Rosnay,
- *Une fleur dans les glaces* de G. Danon,
- *L'oiseau de mauvais augure* de C. Kackberg ....

LE 21e PRIX DES INCORRUPTIBLES

Cette année encore l'école de Cabrières a participé au prix des incorruptibles. A l'issue du vote individuel (dans de vraies conditions), les enfants ont reçu le diplôme certifiant qu'ils avaient bien rempli la mission d'Incorruptible pendant l'année 2009/2010 : lecture des livres sélectionnés, vote pour le titre préféré, etc….

Les résultats de la sélection seront affichés début juillet à la bibliothèque.

Documents préfectoraux

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

a) Pièces communes à fournir pour toutes demandes :

- formulaire
- 2 photos d'identité (35 x 45)
- Justificatif de domicile (avis impôt, quittance de loyer, facture d'électricité, téléphone fixe ou portable, titre propriété ou attestation d'assurance)
- Justificatif de l'état civil (passeport, cni)
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs, ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable légal

b) Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir **a)**

c) Renouvellement :

*** Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de - de 2 ans :**

- Pièces communes voir **a)**

*** Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de + de 2 ans :**

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir **a)**

*** Si votre Carte d'Identité est non plastifiée (ancien modèle) :**

- Pièces communes voir a) + • Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)

d) Perte ou vol :

*** Si impossibilité de présenter la pièce d'identité ou un passeport biométrique ou électronique :**

- formulaire de déclaration de perte ou de vol +
- Pièces communes voir **a) +**
- **timbre fiscal 25 €**

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :

Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

Pièces à fournir pour l'immatriculation d'un véhicule dans le nouveau système SIV AA-000 -AA .

- Demande d'immatriculation remplie, datée et signée
- carte grise barrée, signée et datée+ **heure de vente**
- Certificat de cession du véhicule **original** daté signé+ heure de vente (pour les l'entreprises : ne pas oublier le tampon)
- copie **Procès verbal** du Contrôle technique (- de 6 mois)
- Justificatif d'identité **en cours de validité (extrait KBIS pour les entreprises de – de 2 ans)**
- Justificatif de domicile
- chèque (fournir pièce d'identité du titulaire du chèque)

Vous pouvez circuler pendant un mois avec le coupon détachable de la carte grise préalablement rempli.

TARIFS :

Changement d'adresse :

⇒ ***a) Si vous êtes détenteur d'un certificat d'immatriculation dans nouveau système (SIV AA-000-AA)***

Gratuit : ne fournir que **copie de la carte grise** et du **Procès verbal** du **contrôle technique**, et les justificatifs d'identité et de domicile.

⇒ ***b) Si votre carte grise est un ancien modèle (FNI 000 AAA 00)***

***2.50 €* :(frais d'acheminement)**

Fournir les mêmes pièces que pour l'immatriculation

Duplicata : **40.50€**

Tracteur agricole : **57.50€**

Paiement par chèque à l'ordre de :

Monsieur le Régisseur des recettes

Dans tous les cas, vous recevrez votre certificat (nouveau, duplicata ou l'étiquette à apposer sur le certificat SIV), à votre domicile.

Échos des Crozes

Travaux :

L'entreprise ECCS va venir installer un projecteur sur la place des Crozes afin que celle-ci soit bien éclairée lors des repas en nocturne qui se feront cet été.

Le tilleul de la place des Crozes et le figuier derrière le cimetière ont été élagués par les employés municipaux.

Fin juin la réfection des chemins devrait commencer.

Alain MATHIEU
1er Adjoint au Maire

Syndicat Centre Hérault

INFORMATION DECHETTERIE

Sauf imprévus, les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge devraient commencer d'ici fin juin.
Pendant les travaux, la déchetterie restera ouverte les jours habituels.
Une plate-forme pour déposer les déchets inertes et un quai pour déposer les encombrants seront réalisés.

A MATHIEU
Membre du Syndicat Centre Hérault

La gestion des déchets

Le cadre légal

La loi du 13 juillet 1992 pose quatre grands principes :

- **Prévenir ou réduire** la production et la nocivité des déchets.
- **Limiter leur transport** en distance et en volume.
- **Les valoriser au maximum** par recyclage, compostage ou production d'énergie.
- **Assurer l'information du public** sur les effets pour l'environnement et la santé publique des opérations de production et d'élimination des déchets.

Le Plan Départemental de l'Hérault (février 1996 et révisé en mars 2002) impose pour la zone ouest de l'Hérault, dont le Syndicat Centre Hérault fait partie, le recyclage et le compostage.

Une opération citoyenne

Le bon tri des déchets a 2 conséquenses immédiates :

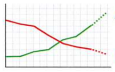

Augmentation des quantités recyclées et valorisées

Diminution des quantités enfouies

Tout consommateur peut agir dès l'achat de produits pour réduire les déchets (écolabels, produits rechargeables, produits comportant moins d'emballages…)

"Consommer mieux" protège l'environnement.

Votre bac vert et votre bac gris

Ces équipements sont affectés au logement. Lors d'un départ ou d'un déménagement, ils doivent rester dans l'habitation.

Conseil :
sortir son bac la veille du jour de ramassage et le rentrer après le passage du Service Collecte

Les déchetteries

Un espace respectueux de notre environnement, où un personnel qualifié vous accueille et vous oriente (dépôt gratuit).
Vous devez y déposer en les triant…

CARTONS *Cartons propres et pliés*	ENCOMBRANTS *Cloisons, matelas, moquettes, isolants…*	VERRE
MÉTAUX *Fer, fonte, grillage…*	GRAVATS ET INERTES *Tuiles, briques, terre…*	PAPIER
DÉCHETS VERTS *Tailles de haies, résidus de jardin, tontes de gazon…*	BOIS *Palettes, vieux meubles…*	EMBALLAGES MENAGERS
	DECHETS MENAGERS SPECIAUX	HUILES DE VIDANGE

Pour le dépôt d'autres déchets…

- PILES	→ CHEZ LES REVENDEURS
- EMBALLAGES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES	→ VOIR DISTRIBUTEURS
- MÉDICAMENTS INUTILISÉS OU PÉRIMÉS	→ CHEZ LES PHARMACIENS (CYCLAMED)
- PNEUS - BATTERIES	→ CHEZ LES REVENDEURS
- DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	→ CHEZ LES REVENDEURS

C.C.A.S. de Cabrières

Le CCAS a pour projet de proposer aux Cabrièrois et Cabrièroises de passer leur Brevet de Premier Secours Civique avec les Pompiers de Clermont l'Hérault.

Ce stage se déroulerait dans le courant du mois d'Octobre 2010, sur une durée d'une semaine, comme suit :

⇒ du lundi au jeudi, de 19 à 21 heures.

⇒ l'âge minimum pour y participer est 15/16 ans.

Le coût est de 60 € par personne mais il ne sera demandé qu'une participation de 10 € à chacun des stagiaires, le CCAS prenant à sa charge 50€/personne.

Les personnes intéressées, sont priées de s'inscrire en mairie avant le **31/07/2010 avec le chèque de 10 €.**

Pour information, il n'y aura pas de renouvellement du Brevet passé antérieurement car celui-ci est différent. Toutefois il y aura une formation à l'utilisation d'un défibrillateur.

Paroisse de Cabrières

Nous vous remercions pour votre **splendide participation** lors de la cérémonie de la première visite de Jésus dans notre cœur le Dimanche 9 mai 2010 en l'église de Cabrières.
Cette journée restera à jamais gravée dans nos mémoires.
Aurélien, Florian, Gaël, Johan

Cinquantenaire de la Vierge de Cabrières

Certains Cabriérois désiraient assister à une messe au pied de la Vierge. La nature ayant repris son cours, le chemin s'était refermé.
Au mois de mars, les jeunes de l'aumônerie sont venus peindre les croix. Le starter étant enclenché, ces jeunes pleins d'enthousiasme ont réouvert le chemin menant à la vierge.

Depuis la dernière messe célébrée par l'abbé Farran en 1996, nous avons tous pris quelques années, une partie du chemin semblait trop raide et caillouteuse, d'où l'idée d'en ouvrir un autre.
Remerciements à la famille Michel qui a donné l'autorisation.

Le 1er mai, une équipe a œuvré dans le sous-bois tandis que Sébastien, Jeannot, J .Luc et Pierre se chargeaient de peindre la Vierge. A 12h, le Père Dussel nous a rejoints pour un repas partagé.

Gérard nous a conté des anecdotes, tergiversations, difficultés matérielles lors du choix de ce lieu.

Le nom de plusieurs personnes dont celui de M.Disla, plus connu sous le nom de Pèpe, est revenu à nos mémoires.

Après ce bon moment, nous nous sommes remis au travail. Notre désir étant de rendre ce sentier le plus agréable possible, il fallait encore aplanir, revoir les endroits un peu trop scabreux.

La dernière étape était d'en indiquer l'entrée et de poser une buse afin de franchir le fossé. François et Bernard ont rejoint l'équipe pour bâtir un joli petit pont.

Nous avons travaillé avec joie et espérons que vous serez nombreux à l'emprunter pour vous recueillir un instant au pied de la Vierge dans ce coin tranquille d'où l'on a une magnifique vue sur le village.
Le 4 juillet vous serez peut-être avec nous **pour la messe du cinquantenaire**, nous partagerons le verre de l'amitié suivi d'un repas au Sanglier: prix 15 €, inscriptions au 04 67 96 24 66.

De nous à vous

LE HAUT DÉBIT A CABRIERES

Le territoire Héraultais montre de façon persistante un fort déséquilibre en terme d'aménagement numérique. Les investissements des opérateurs se font là où le marché potentiel est le plus important c'est à dire dans les zones denses urbanisées, pour espérer un retour sur investissement rapide.
Le Conseil Général de l'Hérault , conscient de cette inégalité, a décidé d'agir en lançant un vaste projet de déploiement d'infrastructures de télécommunication.

Aujourd'hui il n'y a plus de doute, le réseau Num'Hér@ult arrive.

L'éloignement de Cabrières par rapport au répartiteur de France Télécom situé à Clermont l'Hérault ne permet pas à ses habitants de bénéficier du haut débit par ADSL. On dit de notre commune qu'elle est située en « zone blanche ».
La seule solution pour nous désenclaver est la technologie radio 5.4 GHz qui autorise l'accès à internet jusqu'à 6 Mbit/s ainsi que la téléphonie à des tarifs proches de ceux pratiqués dans les grandes agglomérations comme Montpellier.

Les offres d'accès nous seront proposées par des FAI (fournisseurs d'accès internet) spécialisés en radio en dégroupage total, ce qui nous permettra de nous affranchir de l'abonnement à France Télécom.

En règle générale, le FAI fournit, avec l'engagement d'abonnement, le boitier modem-routeur (box) et le kit de réception extérieur à installer sur le toit.

Encore un peu de patience, sous réserve d'obtenir rapidement les autorisations d'implanter les antennes sur certains sites stratégiques (La Serre, Le Pic de Vissou), à l'été 2010, Num'Hér@ult nous fera oublier nos débits d'escargot.

Jumelage avec BORGOMARO

Comme nous l'évoquions dans le Cabriérois du dernier trimestre 2009, le projet de jumelage avec le village de Borgomaro en Italie se concrétise avec la venue fin juin (les 26 et 27) de quelques élus municipaux de ce village (dont Monsieur le Maire).
Ce sera l'occasion de faire découvrir à nos amis transalpins notre commune , en se promenant dans les rues ou en observant le paysage du haut du Vissou, ou en dégustant nos produits locaux.
Le programme de ces deux journées sera bien rempli mais nous prendrons aussi le temps de nous réunir afin de formaliser les échanges à venir en proposant la signature de la charte ci-dessous .

****

BORGOMARO
Province d'Impéria
ITALIE

CABRIERES
Département de l'Hérault
FRANCE

PROJET DE CHARTE
****

Nous, maires des communes de Borgomaro et de Cabrières, librement désignés par les suffrages de nos concitoyens, conformément à la décision prise par chacune de nos municipalités, certains de répondre aux aspirations profondes d'amitié et de fraternité de nos populations, en ce jour, nous prenons l'engagement solennel :

⇒ de créer des liens permanents entre nos deux communes,
⇒ de faciliter, de favoriser et d'encourager les échanges entre leurs habitants, en particulier les jeunes.
⇒ de conjuguer nos efforts afin que les relations entre nos deux communes soient de plus en plus étroites, amicales et fraternelles.

Facturation de l'eau

Notre commune a toujours été soucieuse de gérer elle-même ses ressources en eau.
Comme vous l'avez constaté sur votre dernière facture les lignes « collecte et traitement des eaux usées » et « modernisation des réseaux de collecte » ont fait leur apparition et le taux « lutte contre la pollution » a fortement augmenté.
Il faut que vous sachiez que ces tarifs nous sont imposés par l'Agence de l'eau. Pour preuve, vous trouverez, ci-dessous, des extraits de courriers de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée, Corse dont nous dépendons.
La perception des 2 taxes « Organismes publics » sont reversées en totalité à l'Agence.

Agence de l'eau

A compter du 1er janvier 2008 :

- Les factures relatives à l'eau doivent comporter une ligne intitulée « *Lutte contre la pollution (agence de l'eau)* » ;

- Les factures relatives à la redevance d'assainissement établies au titre de l'assainissement collectif doivent comporter une ligne intitulée « *Modernisation des réseaux (agence de l'eau)* ».

Agence de l'eau
Rhône méditerranée corse

MONSIEUR LE MAIRE DE CABRIERES
MAIRIE
34800 CABRIERES

Montpellier, le 04 février 2009

Monsieur le Maire,
Nous avons procédé à l'instruction de vos dossiers de demandes de subventions correspondant aux opérations suivantes :
- mise en place d'une unité de traitement au hameau des Crozes ;
- renouvellement de la pouzzalane du décanteur-digesteur
- travaux de mise en séparatif - rue de l'Eglise
Dans le cadre du contrat départemental signé entre l'Agence et le Département de l'Hérault, le comité technique, qui examine les demandes de subvention des maîtres d'ouvrage locaux s'est réuni courant janvier 2009.

Après analyse de vos dossiers, nous sommes au regret de vous annoncer que, dans le cadre de son 9ème programme d'intervention (2007-2A12), l'Agence de l'Eau ne peut apporter son aide, pour le motif suivant :
* Absence de tarification du service de l'assainissement aux usagers.

Nous vous rappelons que l'Agence de l'Eau subventionne les travaux en matière d'assainissement et d'eau potable lorsque **les usagers des services concernés paient l'eau à un niveau minimum réaliste au regard des contributions moyennes des usagers du bassin. Depuis, le 1er janvier 2009, les seuils économiques sont de 0,50€HT/m3 pour la part assainissement** et de 0,70 € HT/m3 pour la part AEP (pour une consommation domestique de référence de 120m3/an. Ces prix s'entendent hors TVA, taxe de solidarité avec les communes rurales, VNF, redevances de l'Agence...).

L'évolution des hausses à venir **:** (source de l'Agence de l'Eau)
Commune de Cabrières

Pollution domestique

Taux de la redevance en 2008 : 0,036 €/m3
Taux de la redevance en 2009 : 0,076 €/m3
Taux de la redevance en 2010 : 0,114 €/m3
Taux de la redevance en 2011 : 0,152 €/m3
Taux de la redevance en 2012 : 0,20 €/m3

Modernisation des réseaux de collecte

Taux de la redevance en 2008 : 0,026 €/m3
Taux de la redevance en 2009 : 0,052 €/m3
Taux de la redevance en 2010 : 0,078 €/m3
Taux de la redevance en 2011 : 0,108 €/m3
Taux de la redevance en 2012 : 0,14 €/m3

De nous à vous

Projet de sécurisation du site du Pic de Vissou pour la pratique du Parapente

Avant tout aménagement de ce site, il est bon de rappeler que notre commune a signé une convention avec la Ligue régionale de Vol Libre de la Fédération française en 1994 pour permettre aux parapentistes du club « Cabri'air » de pratiquer leur discipline sportive douce.
Même si le Pic de Vissou se trouve en zone classée, il faut savoir que des travaux, comme ceux envisagés par le Vol Libre, sont parfaitement autorisés par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites le 1er octobre 2009 (voir avis ci-dessous)

AVIS DE LA COMMISSION :

Les membres présents de la commission donnent un avis favorable avec 11 voix favorables et une abstention sur la proposition de la DIREN assortie de prescriptions, notamment la mise en place d'une convention de suivi entre la commune de Cabrières et l'association Cabri'Air qui tiendra aussi compte des risques d'incendie et du problème du stationnement.

Suite à cet avis nous avons rencontré les dirigeants de la Fédération de Vol Libre ainsi que ceux du club de Cabri'air qui nous ont présenté leur projet. **Nous avons alors émis le souhait que soit tenue une réunion publique** afin que vous puissiez vous prononcer en connaissance de cause. **Il nous faut donc compter sur la présence de tous afin que notre décision soit collégiale.**

Echange de courriels

From: ***Raymond COUDERC***
To: ***mairie.cabrieres34@wanadoo.fr***
Sent: Wednesday, June 09, 2010 4:46 PM
Subject: Subvention commune de Cabrières

A l'attention de M. Francis GAIRAUD
Maire de Cabrières

Objet : info/attribution subvention pour la commune de Cabrières
Nos réf : pg/br/n°180/06/2010

Monsieur le Maire,
Je viens de recevoir un courrier de Mmes Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé et des Sports et Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux Sports, m' informant de la décision du dernier conseil d'administration du C.N.D.S., pour l'attribution des subventions et en particulier pour la commune de Cabrières.

J'ai le plaisir de vous informer de l'attribution d'une subvention, d'un montant de 12 000€ pour l'aménagement de l'aire d'envol libre du Pic de Vissou sur votre commune.

Cordialement.

Raymond COUDERC
Sénateur de l'Hérault

Original Message -----
From: ***Mairie de Cabrières***
To: ***Raymond COUDERC***
Sent: Thursday, June 10, 2010 10:34 AM
Subject: Re: Subvention commune de Cabrières

Monsieur le Sénateur.

Nous vous remercions de cette information, mais nous tenons à vous préciser que notre commune n'a jamais déposé de demande de subvention CNDS pour l'aménagement de l'aire d'envol libre du Pic de Vissou.

Cette demande au CNDS, Equipement National, a probablement été déposée par la Fédération Française de Vol Libre et cette attribution n'a donc rien à voir avec notre municipalité.

Restant à votre disposition, cordiales salutations.

Francis GAIRAUD

De vous à nous

Les travaux du terrain de Tennis

Certains d'entre vous ont peut-être remarqué que le terrain de tennis a subi un grand nettoyage par nos agents municipaux.

Les travaux de rénovation et transformation seront entrepris dès la fin du mois de juin en espérant une fonctionnalité pour la saison estivale.

Le plateau sera réalisé en gazon synthétique, avec aux extrémités deux frontons réglables sur trois hauteurs, au centre une paire de poteaux équipés de filets hybrides multifonctions réglables sur quatre hauteurs.

La réalisation du plateau sportif multisports permettra de pratiquer les activités suivantes :

⇒ Tennis
⇒ Basket
⇒ Volley-ball
⇒ Mini Foot

L'ensemble de cette installation sera aux normes de la Fédération de Tennis et aura une dimension d'environ 33m X 16,50m, celui-ci sera protégé par un grillage périphérique d'une hauteur de 3m avec porte d'accès.

Une réunion sera organisée avec les associations concernées afin d'étudier son accessibilité et sa bonne utilisation .

Ce type de plateau multisports sera mis en place dans les communes voisines de Ceyras, Aspiran & Fontés avec lesquelles nous avons unis nos efforts auprès des entreprises spécialisées pour obtenir les meilleurs prix.

Libre service Cabrièrois « Au P 'tit Marché »

L'été pointe le bout de son nez et les repas festifs qui vont avec …

Le P'tit Marché sera heureux de vous accueillir en cette saison 2010 pour un service de proximité :
Choix de Charcuterie de Lacaune, Fromages divers et variés, ainsi que Fruits et Légumes de saison vous attendent,

Le tout servi avec le sourire de Marie-José qui vous conseillera aussi sur les nouvelles glaces et boissons fraîches.

N'oubliez pas qu' « Au P'tit Marché »
On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient, … on y revient
Rappel des horaires d'Eté à partir du 1er Juin :

Horaires d'ETE
7h30 – 12h15 18h – 19 h30
Sauf Fermeture Jeudi et Dimanche Après Midi

BON ETE A TOUS ! !
N'hésitez pas à passer vos commandes :
Boulangerie, Pâtisseries, Charcuterie, Boissons…
Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38
A votre disposition pour mieux vous servir

L'Epicière
Marie-José

Les plaques de rues

Suite à la collaboration de notre club Occitan que nous remercions, voilà ci-dessous la dénomination de nos différentes voies dont les plaques seront prochainement commandées selon le projet que nous vous avions soumis lors du Cabrièrois précédent.
Ces dernières seront probablement posées par nos agents communaux vers l'automne suivant les délais de notre fournisseur.

	VILLAGE	Occitan
Rue	du Mas de Gaussel	Carrièra del Mas de Gaussèl
Rue	de la Liberté	Carrièra del Mas naut
Avenue	de l'Estabel	Avenguda de l'Estabèl
Impasse	du Bayle	Androna del Baile
Impasse	de la Coulaoubia	Androna de la Colàubia
Rue	du Chemin Vieux	Camin vièlh
Impasse	de l'Eglise	Androna de la Glèisa
Impasse	de l'Egalité	Androna de l'Egalitat
Chemin	du Trescol	Camin del Trescòl
Impasse	Firmin	Carrièra bòrnia de Fermin
Rue	du Mas de Silhol	Carrièra del Mas de Silhòl
Ruisseau	du Bayle	Rèc del Baile
Rue	de l'Eglise	Carrièra de la Glèisa
Rue	de la Rivière	Carrièra de la Bòina
Rue	de la Place	Carrièra de la Plaça
Rue	du Mas de Rigaud	Carrièra del Mas de Rigaud
Impasse	du Cimetière	Androna del Cementèri
Impasse	du Stade	Androna de l'Estadi
Impasse	de l'Ancien Four	Androna del Forn vièlh
Rue	du Mas du Bayle	Carrièra del Mas del Baile
Impasse	des Pitrous	Androna dels Pitrous
Rue	de l'Egalité	Carrièra de l'Egalitat
Impasse	de l'Ecole	Androna de l'Escòla
Chemin	de la Coumbo	Camin de la Comba
Chemin	des Cayragnasses	Camin dels Cairanhasses
Chemin	de Mougno	Camin del Mont negre
Chemin	du Jardin Public	Camin dels Òrts
Chemin	des Figuières	Camin de las Figuièras
Chemin	de la Fontaine Eloignée	Camin de la Font luònta
Chemin	du Château	Camin del Castèl
Avenue	de Clermont	Lo Grand Camin
Route	de Clermont	Rota de Clarmont
Route	de Fontés	Rota de Fontès
Route	de Péret	Rota de Peret
Route	de Valmascle	Rota dels Combals
Route	des Crozes	Rota dels Còzes
Chemin	du Bosc de Banos	Dralha del Bòsc de Banas
Rue	de la Crouzette	Carrièra de la Croseta
Place	du Mas de Gaussel	Plaça del Mas de Gaussèl
Place	de la Liberté	Plaça del Grifol
Place	de la République	La Placeta
Plan	de Vallat	Plan de Vallat

	MAS ROUCH	Occitan
Rue	du Mas	Carrièra del Mas
Rue	de l'Aire	Carrièra de l'Aira
Rue	de la Pradette	Carrièra de la Pradeta
Chemin	de la Mine	Camin de la Mina
	LES CROZES	
Rue	du Four	Carrièra del Forn
Rue	de la Pompe	Carrièra de la Pompa
Rue	de la Roque	Carrièra de la Ròca
Rue	de l'Oustalet	Carrièra de l'Ostalet
Rue	de Pourac	Carrièra de Porac
Rue	des Caussines	Carrièra de las Caussinas
Rue	de la Croix	Carrièra de la Crotz
Route	des Jardins	Rota dels Òrts
Place	Clovis Dejean	Plaça Clovis Dejean
Place	du Lavoir	Plaça del Lavador

***** ***Pour des raisons de budget, l'achat et la mise en place des plaques concernant la numérotation des habitations a été reporté en 2011, nous comptons sur votre compréhension.***

Liberté . Egalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE,
Préfecture de l'hérault
SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
DDTM 34
****
Service d'Aménagement du Territoire Nord
Unité Urbanisme - Accessibilité

Béziers, le 18 mai 2010

Le Sous-Préfet,

à

Monsieur le Maire
Hôtel de ville

34800 CABRIERES

Objet: PLU Cabrières
Contrôle de légalité

Monsieur le Maire,
Vous m'avez transmis, au titre du contrôle de légalité, le dossier de révision du PLU de votre commune, approuvé par délibération du Conseil Municipal le 9 avril 2010 et déposé en sous-préfecture de Béziers le 19 avril 2010.
J'ai pu constater que les observations des services de l'Etat ont été prises en compte et que le zonage et le règlement avaient subi quelques modifications proposées par le commissaire enquêteur.
Le contrôle exercé m'a permis cependant de noter quelques observations que vous trouverez ci-dessous et que je vous demande de prendre en compte avant la diffusion de votre PLU.

- Concernant le rapport de présentation dans la partie « Modifications apportées au dossier », il conviendra de compléter en page 9, « observation de Mme MALAFOSSE » que la parcelle B 804 et partie de la parcelle B 787 sont intégrées en zone UD1.

En page 12, il est indiqué que les parcelles A 631,632,635,897,875 et 846 ont été incluses en zone AOC (observation de M.BILHAC). Ceci doit se traduire par la modification de zonage de ces parcelles qui passent de N en zone A .
De plus seul le plan de zonage 4.1 est concerné, et non le 4.2.1 .

- Concernant les plans de zonage :

Le report de la zone inondable de la Combe présente une erreur sur la parcelle F445. En effet une partie de la parcelle est concernée par la zone inondable Bleue et non par la zone inondable Rouge.
De plus, les trames utilisées pour les zones inondables et les espaces boisés classés ne se différenciant que par la couleur des petits points : rouge, bleus, ou verts, il s'en suit un manque de lisibilité des plans de zonage.

- Concernant la liste des emplacements réservés :

La décision prise en faveur de l'assainissement non collectif au Mas Rouch, entraine la nécessité de supprimer l'emplacement réservé n°11 prévu initialement pour réaliser une station d'épuration.
La liste des emplacements réservés ne fait donc plus apparaître ce numéro.
Dans le cadre d'une révision d'un document d'urbanisme, les éléments modifiés sont justifiés dans le rapport de présentation et les modifications reportées sur les pièces concernées.
La liste des emplacements réservés doit donc être reprise en réaffectant ce numéro.

En conclusion, sachant que les observations ci-dessus mentionnées, ne nécessitent pas de reprendre la procédure, puisqu'elles n'ont pour objet que de clarifier la lecture du document, je vous demande de les prendre en compte en complétant le PLU, avant de procéder à sa diffusion.

Signé Le Sous-Préfet
Philippe CHOPIN

Nombreux sont ceux qui ne savent pas d’où vient l’eau qui coule au griffe de la place de la liberté.

Elle vient de la vallée de la BOYNE au lieu-dit « LES TABEL ».

Pour arriver sur la place elle passe par
5 « Gloriettes » dont
4 sont encore visibles.

A vous de les retrouver au cours d’une petite balade autour de Cabrières.

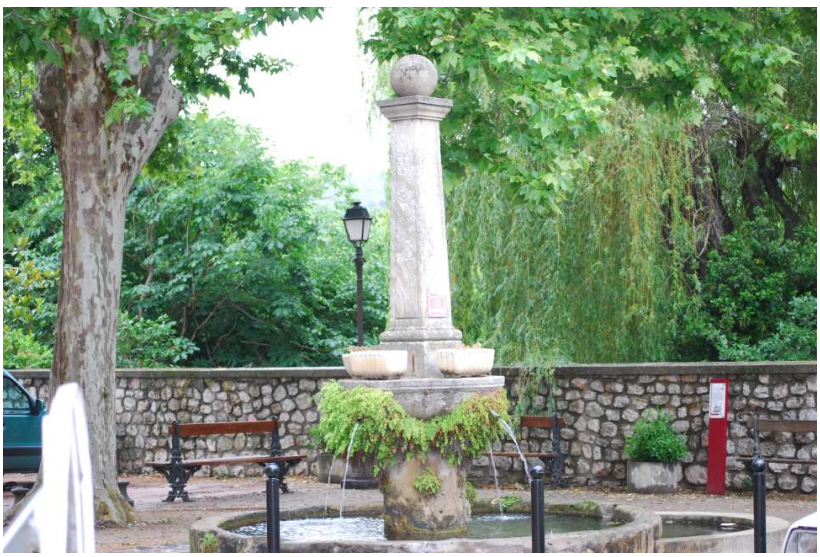

Hommage à Christian OUF

L ’amicale des cheveux blancs

J’ai côtoyé Christian pendant plusieurs années au cours desquelles je l’avais beaucoup apprécié.

Quand j’ai pris la présidence de l’Amicale des Cheveux Blancs, en 2004, il a été intégré au poste de secrétaire et l’année suivante, il a été nommé trésorier, poste qu’il a occupé avec compétence ; depuis il avait pris en charge l’organisation des goûters et des lotos.

Aux cours d’Occitan, nous étions assis côte à côte et, si son accent à l’oral n’était pas encore parfait, il avait parfaitement acquis les différentes règles grammaticales de notre langue.

On ne le verra plus passer tous les matins sur la route quand il apportait son petit sac aux conteneurs, quelques fois accompagné d’Alonzo, son petit fils, dont il surveillait les écarts.

Après le décès de Paul, il était devenu la pièce maîtresse des joueurs de pétanque.

Il manquera aussi à la cave coopérative où, de temps en temps, il aidait Erika ou Nicole à servir les clients et où il ne manquait jamais une animation.

En peu de temps il était devenu un Cabrièrois de toujours.

Toutes nos pensées vont à Mireille, à ses enfants et à son petit fils Alonzo.

Le Président
Henri TOURNIER

Le cercle Occitan « Los Vissonèls »

*Los corses s’acaban dins la tristesa ambe la disparicion del nòstre amic **Cristian.***
*Amai s’èra pas natiu del Miègjorn, èra afogat de la Cultura e de la Lenga nòstras. Ambe son sorire e sa bona umor permanents, èra fidèl als corses coma a la corala occitana e daissarà, lo **Cristian**, dins lo grop coma dins nòstre còr, un void grand grand...*

*Nos cours s’achèvent dans la tristesse avec la disparition de notre ami **Christian.***
*Bien que n’étant pas natif du Midi, il était très intéressé par la Culture et la Langue de chez nous. Avec son sourire et sa bonne humeur permanents, il était fidèle aux cours de même qu’à la chorale occitane et il laissera, **Christian,** dans notre groupe comme dans notre cœur, un vide très grand...*

Un conseil : lisez d’abord la version occitane. Vous vous rendrez alors compte que beaucoup de mots se comprennent ! L’occitan et le français étant des langues sœurs...

Aut **Cristian** ! ‘nam caminar,
‘nam caminar de cap a l’Immortèla !
Aut **Cristian** ! ‘nam caminar,
‘nam caminar lo País ‘nam cercar !

Allons **Christian** ! Nous allons cheminer,
En direction de l’Immortelle !
*Allons **Christian** ! Nous allons cheminer,*
Nous allons cheminer à la recherche du Pays de l’Immortelle !*

L’“Immortèla” est la “fleur des neiges” ou “édelweiss”.

"La famille remercie toutes les personnes, très nombreuses, qui ont participé aux funérailles et qui ont fait de ce jour le dernier plus beau jour du reste de sa vie."

La vie de nos associations

L'association des Parents d'élèves

VOYAGE DE L'ECOLE

Les enfants et leurs enseignantes sont partis en voyage scolaire à Sète le mardi 18 mai 2010.

Ils ont assisté à un spectacle, une pièce au théâtre de Poche, « le conte de la male rouge » le matin à partir de 10 heures, les enfants ont pris leur pique-nique aux Pierres Blanches où ils ont pu apprécier la vue panoramique de Sète et ses environs. En début d'après-midi, tout ce petit monde a pu voguer sur l'Etang de Thau et profiter de vues sous-marines ; l'eau était trouble mais on pouvait voir des oursins.

Grâce aux manifestations proposées tout au long de l'année par l'Association des Parents d'Elèves : loto, tombolas, carnaval, fêtes…, les enfants peuvent bénéficier de sorties et autres activités (avec une participation financière des parents).

Nous remercions toutes les personnes qui, par leur participation permettent aux enfants de l'école de pouvoir faire ces sorties.

FÊTE DE L'ECOLE DE FIN D'ANNEE

Elle aura lieu le **vendredi 18 juin 2010 à 18 heures** à la Salle des Fêtes de Cabrières.
Nous vous invitons à venir nombreux passer un moment convivial et chaleureux avec les enfants de l'école qui vous présenteront un spectacle.
Il y aura ensuite la distribution des cadeaux de la mairie, le tirage de la tombola et un apéritif offert par l'association dans la cour de l'école où vous êtes cordialement invités.

Vous trouverez des tickets de tombola en vente à l'épicerie, à l'agence postale
1€ le ticket

A gagner : 1er lot : 2 repas au restaurant « Le Sanglier »
2ème lot : un panier garni de l'épicerie « Au p'tit marché »
3ème lot : un jambon
4ème lot : une bouteille de champagne « Poitrine »

Le Bureau

Le Comité des Fêtes

Bonjour,

Une nouvelle formule pour la fête du village.

En effet, la fête ne se déroulera que sur deux jours du fait du manque de bénévoles pour l'organisation et des frais et charges qui augmentent tous les ans.

Programme :

Samedi 3 juillet 2010 à 22h30 : Bal avec l'orchestre BORY'S

Dimanche 4 juillet 2010 à 18h : Apéritif dansant avec spectacle
20h : Repas sur la place
22h30 : Bal avec l'orchestre BORY'S

Plus de précisions vous seront données par voie d'affichage.

Venez nombreux, Merci d'avance.

Tout le monde savait que c'était impossible.
Il est venu un imbécile qui ne le savait pas et qui l'a fait.
Marcel PAGNOL

Le Foyer rural de l ' 'Estabel

Le Grand déballage de l'Estabel (vide grenier) qui a eu lieu sur le parking de la Cave des Vignerons de Cabrières le dimanche 06 juin 2010 a fini sous l'orage qui nous a surpris vers midi, mais tout le monde a gardé sa bonne humeur.

le matin

vers midi

****

Atelier contes pour enfants

Le premier atelier enfants proposé par Sonia (conteuse) de 11h à 11h30 a beaucoup plu aux touts petits, malheureusement les 2e et 3e séances ont dû être annulées à cause de la pluie. Mais le Foyer Rural reste en contact avec Sonia pour éventuellement proposer d'autres ateliers pédagogiques aux enfants.

****

Feu de la St Jean, samedi 19 Juin 2010 **sur le terrain de foot de Cabrières**

⇒ 17.00 h course de brouettes déguisées
⇒ 19.00 h Apéro
⇒ 20.00 h Repas (Saucisse grillée, ratatouille faite maison)
⇒ 21.00 h Feu d'artifice au stade (offert par la commune)

Animation musicale avec le Groupe « Les fils de Falco »

Sortie à Aqualand , dimanche 11 Juillet 2010

(sous réserve d'atteindre un nombre suffisant de participants)

Participation : moins de 12 ans 14.50 €
à partir de 12 ans 17.50 €

Pique-nique tiré du sac.

Si vous êtes intéressés merci de retourner votre fiche d'inscription à :

Marie Georges NAYRAC
Serge BILHAC
Sylvie BOURDON
Stéphanie SOTTO
Erika MICHEL ou Lucie SALIC

(possibilité de la laisser au Caveau des Vignerons)

Nom du participant	Adresse	Nombre de Personnes

Les Amis de Saint-Martin des Crozes

L'enthousiasme des adhérents est toujours là et la vie de l'association se poursuit au rythme des actions.
Le 16 mai par une belle journée ensoleillée, un petit groupe s'est constitué pour réaliser la première balade des capitelles.

Patrimoine riche d'histoires, ces témoins d'antan se sont dévoilés aux yeux des marcheurs. Un parcours de 12 km concocté par Serge a offert un spectacle fabuleux. En quelques heures de promenade, c'est une douzaine de ces précieux vestiges qui ont pu être observés en plus des ruines de Saint Vincent. Tout était parfait sauf peut-être parfois le vent. La pose casse-croûte a été largement appréciée et bien nécessaire pour poursuivre cette visite du patrimoine des Crozes. Outre les vestiges en pierres sèches, la nature nous a offert de somptueux paysages et de superbes fleurs.
Un bon goûter préparé par Aline, Bernadette, et les deux Marie-France a permis à chacune et chacun de reprendre des forces et de clore la journée par quelques palabres.

Le 5 juin, pour la troisième année, une matinée a été consacrée au nettoyage des abords du village et comme toujours terminée par un apéritif suivi d'une bonne grillade.

Le 26 juin, un apéritif concert vous sera proposé sur la place du hameau.
Un affichage vous rappellera tout ceci, mais vous pouvez retenir qu'à partir de 18h, vous serez les bienvenus.

Le 3 juillet, l'été commencera pour les enfants par une après-midi "crozienne" avec un jeu de piste et une surprise.

Pour le traditionnel repas estival retenez le 31 juillet. La soirée sera animée comme de bien entendu.
Si vous avez des craintes au niveau météo, n'oubliez pas vos parapluies!!

L'automne verra apparaître de nouvelles animations mais ça c'est un autre chapitre.

Afin de soutenir l'action de l'association, devenez un des membres des Amis de Saint-Martin des Crozes pour 5 € par an.

Les cartes d'adhésion sont disponibles à la poste, à la mairie, à l'épicerie et les membres du bureau se feront un plaisir de vous accueillir.

La Cave Coopérative

Château Cabrières rouge 2005 :

Grande médaille d'or

au concours Régional Languedoc Roussillon 2010

****

Festivités et Promos cet été :

Juillet :

Vendredi 16 juillet 2010
Soirée clients avec animation musicale, atelier dégustation
Samedi 17juillet 2010
Journée promotionnelle de 9.00 h à 20.00 h
Mercredi 21juillet 2010
Nocturne avec animation musicale (bal musette)
Buvette, restauration
Jeudi 29 juillet 2010
« Bissounade » (Montée à pied au Pic de Vissou)
Départ 18.00 h de la Cave (sur inscription, places limitées)
Repas servi par les vignerons sur le plateau du Pic
Redescente à pied en nocturne

Août :

Samedi 07 août 2010
Journée promotionnelle de 9.00 h à 20.00 h
Mercredi 11 août 2010
Nocturne avec animation musicale (variétés)
Buvette restauration

****

Horaires d'Ouverture du Caveau pour Juillet et Août

Lundi au Samedi : ***9.00 h – 12.30 h et 14.00 h – 19.00 h***
Dimanche et Jours fériés : ***10.00 h – 12.00 h et 15.00 h – 19.00 h***

Informations de dernière minute

C.C.A.S. de Cabrières

Le professeur Jean Louis LAMARQUE, président fondateur de l'ARCOPRED, tiendra des conférences à la salle des Fêtes de Fontés le 22 juin 2010 à 15h30 sur le thème « Les enjeux du vieillissement » et le 26 juin 2010 à 15h à la salle des Fêtes de Cabrières sur le thème « Les troubles du sommeil ».
Nous espérons que vous serez nombreux à y participer.

L 'Entente Sportive Cœur d 'Hérault (ex) Trait d 'Union Boyne Céressou Footbal

Le Trait d'Union Boyne-Céressou a vécu ! Lors de sa dernière assemblée générale, les dirigeants du club de foot ont créé l'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC 34). L'objectif, ancrer l'association sur tout un territoire viticole situé entre Clermont l'Hérault et Pézenas en lui donnant une identité forte, et impulser une nouvelle dynamique autour d'un projet sportif ambitieux basé sur le développement du football en milieu rural. Pour cela la structure fait peau neuve en changeant de nom, de logo mais aussi de couleurs qui virent au noir et blanc.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS SAISON 2010-2011:
Correspondant village : Joaquim Da Silva (06 42 10 38 14)
Secrétariat du club : Alain Mendez (06 31 18 83 88)
Responsable technique de l'école de foot : Christophe Francon (06 42 38 88 70)

CATEGORIES :
U6-U7-U8 (2003-2004-2005)
U9-U10-U11 (2000-2001-2002)
U12-U3 (1998-1999)
U14-U15 (1996-1997)
U17-U18-U19 (1992-1993-1994)

LICENCES :
Les licences joueurs renouvelées avant le 15 juillet bénéficieront d'une réduction de 10 € (120€)*
Les licences joueurs renouvelées au-delà du 15 juillet seront facturées 130 €.
Toute nouvelle licence sera facturée 110 €
La troisième licence « joueur » d'une même famille (vivant sous le même toit) sera facturée à moitié prix
**le ou les chèques (possibilité d'étalement) ne seront encaissés qu'au début de la saison (septembre)*

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie
Lundi Mardi Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice
Canton de Montagnac
Jean-Louis JUAN
Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale
Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40
Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40
Fermée un samedi par mois
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque
Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret
Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:
Maire: ***Francis GAIRAUD***
1er Maire Adjoint: ***Alain MATHIEU (Les Crozes)***
2ème Maire Adjoint: ***Jacques GUELTON***
3ème Maire Adjoint: ***Colette AUDIBERT***

Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.cabrieres34800.fr